

La Mare aux Évées et le Rocher Canon



Une randonnée proposée par Netra

Une courte randonnée qui donne accès à une belle pièce d'eau et fait traverser de belles futaies et des chaos rocheux.

Une boucle de 2 km est accessible aux fauteuils roulants (voir la rubrique des informations pratiques).



Randonnée n°2756892

Durée :	1h55	Difficulté :	Facile
Distance :	6.46km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	28m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	28m	Région :	Forêt de Fontainebleau
Point haut :	118m	Commune :	Fontainebleau (77300)
Point bas :	82m		

Description

Départ du Carrefour de l'Épine Foreuse, sur la route D115 entre Faÿ (Chailly-en-Bière) et Bois-le-Roi. Stationner de préférence du côté droit de la route quand on vient de Faÿ. Le parking comporte une place réservée aux handicapés.

Panonceaux handisport représentant un fauteuil roulant

(D/A) Trouver du côté "Bois-le-Roi" un panneau indiquant le départ de la boucle handisport de la Mare aux Évées. S'engager alors sur la Route de Faÿ à Bois-le-Roi, un chemin stabilisé qui démarre au pied d'un arbre porteur du n°831. Aller tout droit sur environ 600m, ignorer un 1^{er} croisement puis aussitôt deux départs sur la droite.

(1) À l'intersection suivante, prendre la 1^{re} à droite, l'Allée des Peupliers de Virginie. Atteindre la Mare aux Évées et la contourner par la gauche. Quitter

la mare en empruntant le 3^e chemin à gauche, l'Allée des Peupliers du Lac Ontario. Au bout de ce chemin bordé de canaux de drainage, suivre à droite la Route tournante de la Mare aux Évées.

Sans balisage

(2) Au carrefour, prendre à gauche (Sud-Est) la Route de Damarie. Passer devant un ancien petit puits de pétrole (panneaux d'information).

(3) Au carrefour suivant, prendre la 2^e à droite (Sud-Ouest), la Route de Chailly à Brolles.

(4) Au carrefour suivant, prendre la 3^e à gauche (Sud), la Route de la Femme. Aux deux croisements qui suivent, aller tout droit. Croiser côté gauche la Route du Serpolet et monter.

Balisage Bleu

Le balisage, très dense, est situé à toutes hauteurs : sur des arbres, sur des rochers à plus faible hauteur ou à même le sol sur des rochers affleurants.

(5) À la hauteur d'un [grand chêne à deux futs](#), s'engager à gauche sur le sentier Denecourt-Colinet n°12. Monter et serpenter entre les rochers. Un passage très bas sous un rocher peut se contourner par la droite. Serpenter, bien suivre le balisage et, aux différents croisements, continuer tout droit avec le sentier Bleu. Noter côté droit [un rocher aux allures de petit menhir](#) marqué de la lettre H. Plus loin, descendre de larges marches de bois et laisser à main droite un [chêne botaï](#) (panneau d'information). Obliquer alors à gauche pour rejoindre le parking du Rocher Canon.

Sans balisage

(6) Tourner à gauche (Nord-Nord-Ouest) et traverser le parking. Au carrefour, prendre à gauche (Ouest) la Route du Lancer. Au

Points de passages

- D/A Carrefour de l'Épine Foreuse**
N 48.478839° / E 2.65234° - alt. 90m - km 0
- 1 Allée des Peupliers de Virginie**
N 48.4772° / E 2.659801° - alt. 90m - km 0.58
- 2 Carrefour de la boucle de la - Mare aux Évées**
N 48.473654° / E 2.656706° - alt. 86m - km 1.19
- 3 Carrefour de la boucle du Rocher Canon**
N 48.471024° / E 2.658899° - alt. 87m - km 1.52
- 4 Route de la Femme**
N 48.466855° / E 2.652483° - alt. 88m - km 2.19
- 5 Départ du sentier bleu n°12**
N 48.462877° / E 2.651358° - alt. 107m - km 2.65
- 6 Parking du - Rocher Canon**
N 48.462946° / E 2.665637° - alt. 92m - km 4.1
- 7 Route du Lancer x Route de Damarie**
N 48.4646° / E 2.65825° - alt. 101m - km 4.74
- D/A Carrefour de l'Épine Foreuse**
N 48.478839° / E 2.652334° - alt. 90m - km 6.46

carrefour suivant, aller tout droit.

(7) Au croisement qui suit, prendre à droite la Route de Damarie. Aux deux croisements suivants, aller tout droit et garder le cap au Nord. Traverser une belle futaie puis longer une parcelle en régénération côté gauche.

(3) Au carrefour, laisser deux chemins à gauche et deux chemins à droite, poursuivre en face sur la Route de Dammarie qui oblique tout de suite à gauche (Nord-Ouest). Repasser devant le puits de pétrole rencontré à l'aller.

Panonceaux handisport représentant un fauteuil roulant

(2) Au carrefour, continuer tout droit (Nord-Ouest) jusqu'au parking (D/A).

Informations pratiques

Chaussures de randonnée utiles

Pas de point d'eau repéré sur le parcours.

Carte au 1/25000 nécessaire (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Boucle handisport de la Mare aux Évées :

Au départ du Carrefour de l'Épine Foreuse, la première boucle de cette randonnée a été aménagée pour être accessible aux fauteuils roulants. Les chemins ont été stabilisés mais pas goudronnés : on ne peut donc pas considérer que c'est du "billard" mais les chemins demeurent de bonne tenue par temps humide. Suivre l'itinéraire jusqu'au point (2) puis tourner à droite pour revenir au parking. Compter de l'ordre de 2 km.

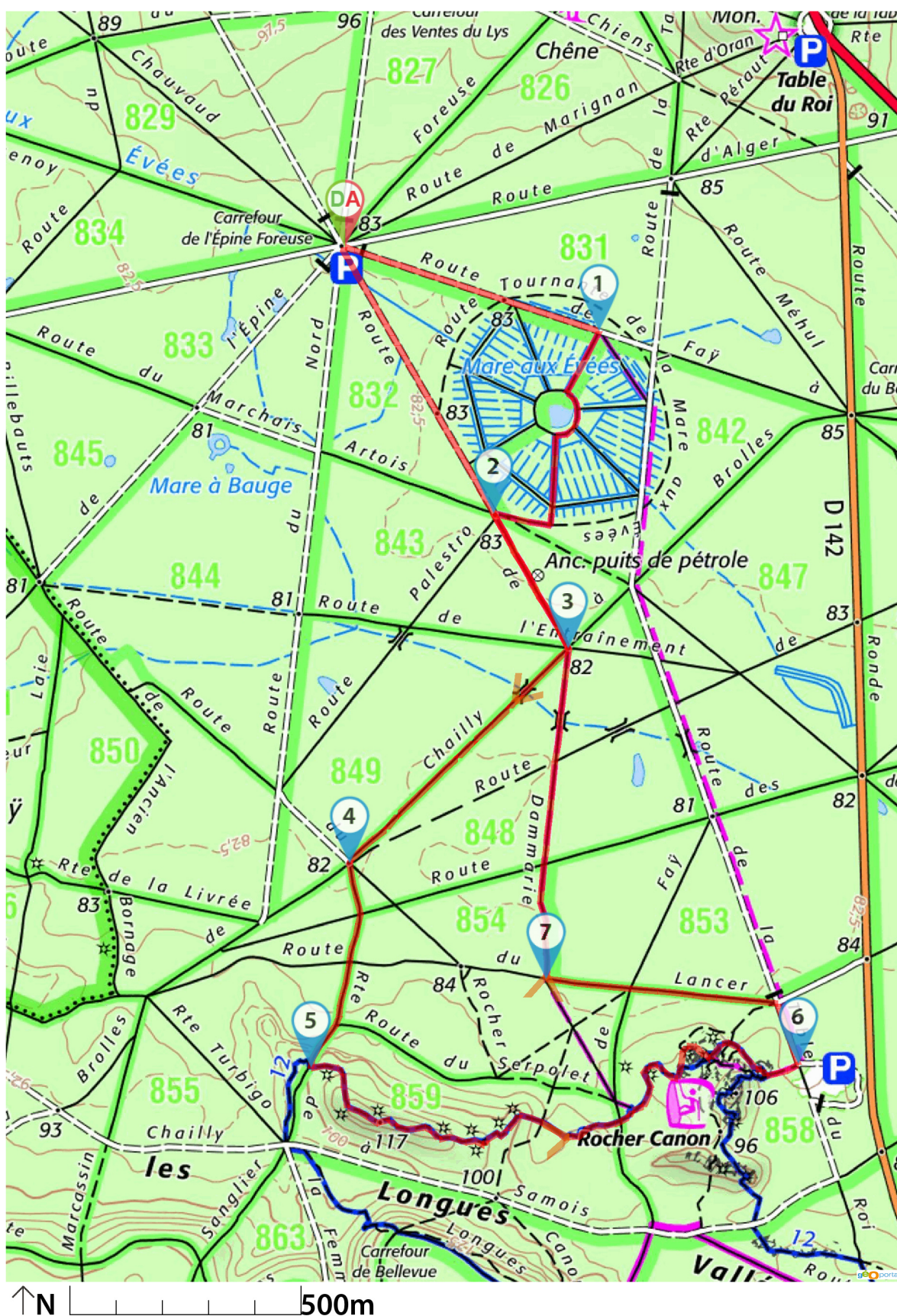
Randonnée effectuée par l'auteur le 17 novembre 2019.

A proximité

- Agréables cheminements forestiers.
- Belle Mare aux Évées, canaux de drainage bordant les chemins qui y conduisent.
- Chaos rocheux entre (5) et (6).

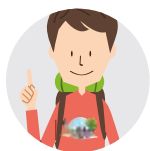
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-mare-aux-evees-et-le-rocher-canon/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

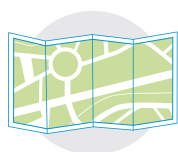
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



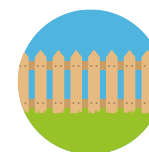
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



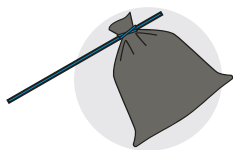
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.